**LIGUE DES DROITS DE L’HOMME ET DU CITOYEN**

**DE NOUVELLE-CALEDONIE**

Nouméa, le 24 juillet 2003

**Lettre ouverte au Président Jacques Chirac**

BONJOUR,  MONSIEUR  LE  PRESIDENT !

                La LDH-NC, respectueuse de la tradition républicaine et de la coutume océanienne exprime ses souhaits de bienvenue au Président de la République, gardien des institutions.
               Attentif aux déclarations de Johannesburg, la LDH-NC ne peut que se féliciter des prises de positions du Président de la République sur les droits des peuples premiers, la protection de l'environnement et la volonté de travailler au développement durable.
              Nous partageons l'idée selon laquelle les règles de la République doivent garder leur vigueur jusqu'aux antipodes et que la législation doit être leur instrument efficace et non pas un outil au service des intérêts particuliers.
            C'est donc avec la conviction d'être entendus par le Chef de l'Etat que nous tenons à dénoncer fermement les entorses et les nombreux abus qui dénaturent l'image de la République Française dans le Pacifique Sud.

          Le respect des droits de l'homme en général et celui des peuples autochtones en particulier sont ici trop souvent bafoués, voir ignorés, par une partie des élus.

             Sans nous inscrire dans un cadre polémique, nous constatons que l'égalité reconnue par la Constitution à chaque citoyen est mise à mal tant dans les principaux domaines (santé, social, habitat, éducation) qu'au niveau du droit à l'expression et à l'information. Si des circonstances
historiques et culturelles peuvent parfois l'expliquer partiellement, il faut beaucoup de cynisme pour continuer à accepter toujours autant d'importantes anomalies structurelles, autant d'atteintes aux droits particuliers des citoyens dans ce pays.

  Nous ne citerons ici que les malheurs connus de deux familles, celle de Mr Jo Streeter et celle de Mr Bruno Van Peteghen, malheurs qui relèvent d'une violation flagrante des droits de l'homme, difficile à imaginer en France ! Et il y a beaucoup plus fort dans l'horreur et dans la douleur : ce sont les violations des droits des familles kanak et wallisiennes qui vivent un état de guerre civile aux portes de Nouméa depuis de longs mois et échangent encore aujourd'hui des coups de feu en votre présence sur le Territoire.

                Peut-on continuer à expliquer aux habitants de cet archipel que c'est dans le respect des lois de la République que leurs droits sont systématiquement bafoués, non pas dans l'avantage de la République mais seulement dans l'intérêt de quelques-uns?

  Faut-il continuer à considérer comme un cadeau les désastres écologiques sur les sites miniers, favorisés par l'absence de réglementation (même la directive Sévéso n'est pas applicable) ?  Il en est de même en ce qui concerne le patrimoine minier bradé et abandonné aux multinationales comme pour le domaine de Prony, ou encore l'attitude inique qui fait croire que l'activité industrielle ne fournit pas de bénéfices locaux !
               Dans ces conditions qui négligent les droits des plus démunis, où la liberté d'information étouffe sous le poids de l'argent, dans un climat où la presse locale construit, jour après jour,
communautarisme et tribalisme sur les pires faits divers et où la discrimination tant raciale que sociale devient un leitmotiv, quel est l'avenir pour les droits des jeunes ? Pourquoi refuse-t-on d'afficher le préambule de l'accord de Nouméa dans les écoles ? Pourquoi certains restaurants refusent-ils encore l'entrée à des jeunes kanak, se tenant correctement faut-il préciser ?
             Mais comme plus grave atteinte aux droits de l'Homme, - fondamentale parce qu'il s'agit de notre avenir commun et importante parce qu'il s'agit tout autant d'un droit reconnu par la Constitution française que par l'Organisation des Nations Unies,- il faut citer le droit à l'autodétermination des peuples autochtones. La définition légale précise du corps électoral est toujours en suspend et cet état d'indétermination constitue en soi une non-acceptation du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

 Voilà pourquoi, Monsieur le Président de la République, nous attendons beaucoup de vous ! D’avance, nous vous remercions de la suite que vous donnerez à cette lettre.

 Le Président Elie Poigoune et le Bureau de la LDH-NC